

Bonjour,

Comme on me demande d'être rapide et concis sur ce sujet qui nous est vital, j'irais donc à grands traits à l'essentiel.

Vu de notre fenêtre, le milieu de la diffusion de nos musiques se présente en différentes strates, ainsi :

-Un milieu associatif qui dans le meilleur des cas cherche une reconnaissance institutionnelle via des aides, tout en proposant des modèles de soirée qui ferait fuir n'importe quel responsable culturel ou personne de l'extérieur, tant les canons d'une soirée de diffusion d'un évènement public sont largement en dessous du strict minimum en matière de lumières, son, accueil public et disons, le parfois aussi de prestation musicale ; Et qui dans le pire des cas met sur un pied d'égalité des prestations amateurs et professionnelles. (Soyons clairs, je ne parle pas ici de qualité musicale...). On ne peut pas tout excuser sous prétexte d'une diffusion conviviale de proximité.

-Un réseau de Smacs qui pour la plupart ont oublié ou n'ont jamais su que les musiques traditionnelles font partie des musiques actuelles.

Le régulateur tout désigné de cette situation est bien sûr celui qui finance ces structures. Saura-t-il le faire ou se défaussera-t-il jusqu'à l'hérésie de ses responsabilités comme il semble en prendre le chemin ? À suivre.

-En ce qui concerne le premier cercle de diffuseurs institutionnels (scènes nationales, conventionnées...) nous constaterons simplement que le syndrome Avignonesque produit une indéfectible frilosité et une perte chronique de curiosité en matière de spectacle vivant.

N'y a-t-il donc que dans la cité des papes où l'on puisse découvrir des spectacles de qualité ?

N'y a-t-il donc qu'à Super U où je puisse acheter à manger et être alors définitivement condamné à consommer ce que tout le monde mange ?

-Quand à la structuration d'un réseau national de diffusion de nos musiques, malgré 20 ans d'institutionnalisation de ce secteur musical et des demandes répétées des artistes, il reste « embryonnaire ».

Dans cette description volontairement caricaturale, les responsabilités sont partagées et loin de moi l'idée de penser que les musiciens professionnels n'ont pas à en assumer une partie

Fort heureusement, dans tout cela, il ya des exceptions. C'est dans ces marges que nous travaillons, ici une association volontaire, là un directeur de théâtre sensible à nos esthétiques, ici encore des élus régionaux, départementaux ou municipaux qui ont toujours foi en les pouvoirs de la diffusion culturelle décentralisée de qualité, et enfin quelques festivals ou lieux qui ont fait vocation de défendre création et diffusion de ce secteur musical.

Dernier motif de réjouissance, les attaques en règle contre les intermittents nous font craindre pour l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes dans ce secteur....

A part ça, tout va bien merci.

Jean-François Vrod, président du Cpmtd.